

CONSEIL DE DIRECTION**PROCES-VERBAL****de la séance du 8 février 2011****Présents**

Hervé FRADET, Laurent GERMAIN, François HEILBRONN, Christian LEQUESNE, Robert SKIPPON.

Nicolas ROBIN, Manon AUBRY, Pierre SAGLIER, Valentine LEPAGE (départ à 9h20 – procuration à Nicolas ROBIN), Robin RIVATON, Alexis GIROULET, Manuela DOBRESU.

Ali ZEROUATI, Philippe PETAT.

Jean-Claude CASANOVA, Anousheh KARVAR, Pierre MEYNARD, Michel PEBEREAU, Jean-François SIRINELLI.

Absents ou excusés

Erhard FRIEDBERG (procuration à Hervé FRADET), Emmanuel GOLDSTEIN (procuration à Jean-Claude CASANOVA), Maxime SAADA (procuration à Michel PEBEREAU).

Eve ROBERT (procuration à Manon AUBRY).

Bastien IRONDELLE.

Nadège ABOMANGOLI, Marie-Louise ANTONI (procuration à Michel PEBEREAU), Jean-Paul FITOUSSI, Axel KAHN (procuration à Jean-Claude CASANOVA), Jean-François VERDIER.

Assistaient à la réunion

Richard DESCOINGS	directeur,
Hervé CRÈS	directeur adjoint, directeur des études et de la scolarité,
Francis VERILLAUD	directeur adjoint, directeur des affaires internationales et des échanges,
Nadia MARIK	directrice adjointe, directrice de la stratégie et du développement,
Cyril DELHAY	directeur de la communication,
François-Antoine MARIANI	chargé de mission auprès de Richard Descoings,
Isabelle BOSSARD	chargée de mission auprès d'Hervé Crès,
Nelly ANTOINE	représentante du recteur,
Dolly CARENE	assistante d'Hervé Crès,
Myriam DUBOIS MONKACHI	co-directrice de la scolarité,
Pascale LECLERCQ	co-directrice de la scolarité,
Bruno LATOUR	directeur adjoint; directeur scientifique,
Michel GARDETTE	directeur adjoint,
Valérie PIHET	directrice exécutive de l'Ecole des Arts politiques (SPEAP),
Félicité GASPARETTO	responsable de Sciences Po Avenir,
Florence AGE	responsable adjointe de Sciences Po Avenir,
Alexia de MONTERNO	directrice de la formation continue.

I.	Présentation de l'enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés 2009	p. 2
II.	Présentation du Master d'expérimentation Arts et Politique	p. 5
III.	Approbation du nouvel Executive master "MESGO" (Gouvernance sportive européenne) de la formation continue	p. 9
IV.	Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 13 décembre 2010	p. 10
V.	Echange d'informations sur des questions diverses	p. 10

CONSEIL DE DIRECTION
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 8 FEVRIER 2011

La séance est ouverte à 8 heures 50 sous la présidence de Michel PEBEREAU.

Michel PEBEREAU introduit la séance en présentant ses vœux pour l'année 2011 aux membres du Conseil de direction.

Michel PEBEREAU excuse les absents et indique à qui ils ont donné procuration :

- ✓ Mme Marie-Louise ANTONI et M. Maxime SAADA ont donné procuration à Michel PEBEREAU.
- ✓ MM. Axel KAHN et Emmanuel GOLDSTEIN ont donné procuration à M. Jean-Claude CASANOVA.
- ✓ Mlle Eve ROBERT a donné procuration à Mlle Manon AUBRY.
- ✓ M. Erhard FRIEDBERG a donné procuration à M. Hervé FRADET.

I. PRESENTATION DE L'ENQUETE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES 2009.

a) Exposé.

Hervé CRES indique que cette enquête, menée en juin et juillet 2010 soit un an après l'insertion professionnelle de ces jeunes diplômés, a été conduite par le service de Sciences Po Avenir représenté par Félicité GASPARETTO et Florence AGÉ. En septembre et octobre 2010, l'enquête a été appuyée afin d'obtenir un taux de retour satisfaisant. Dans ce genre de procédure, les écoles se satisfont généralement d'un taux de retour de 60 %. Sciences Po souhaite obtenir 80 %. Les résultats ont été traités en lien avec le CDSP (Centre de Données Socio-Politiques) de l'école. Hervé CRES adresse ses remerciements à Laurent LESNARD et Vincent TIBERJ, deux chercheurs de ce service, qui aidé à traiter ces données.

Hervé CRES annonce un taux de retour de 76 %. Avec une variance assez faible entre les masters. 70 % des étudiants de Sciences Po décident d'entrer immédiatement dans la vie professionnelle après l'obtention de leur diplôme, ce qui est stable par rapport à la précédente enquête. L'enquête révèle que 9 étudiants sur 10, pour ceux qui sont entrés dans la vie professionnelle, se déclarent insérés. De façon assez classique, les diplômés du Master Affaires Internationales sont légèrement plus nombreux que les autres à se déclarer en recherche d'emploi. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, leur taux d'insertion est très comparable à celui des étudiants des autres masters.

L'enquête ne révèle pas de variation notable en fonction du genre dans cette situation. Les diplômées représentent 58 % de la promotion et représentent 60 % des répondants et 59,5 % des diplômés professionnellement insérés.

Les délais d'accès au marché de l'emploi ont considérablement diminué entre 2008 et 2009 et ce mouvement se perpétue en 2010 : 87 % des diplômés ont trouvé un emploi moins de 6 mois après l'obtention du diplôme. Cela s'explique par la qualité de l'insertion que propose Sciences Po et par sa diversité.

30 % des nouveaux diplômés trouvent un emploi hors de France : les étudiants français sont 20 % à trouver un emploi hors de France et les Européens s'insèrent majoritairement en Europe. Les diplômés des autres nationalités sont qu'un tiers à retourner dans leur continent.

La qualité de l'emploi obtenu connaît une croissance étonnante : 84 % des répondants déclarent être insérés dans un emploi stable comparés au 71 % de la promotion 2008. La question se pose de savoir si la voie d'accès est discriminante pour certaines de ces données : les étudiants qui sortent du Collège universitaire connaissent de meilleurs résultats que ceux qui étaient entrés directement en Master.

Les rémunérations moyennes par master connaissent aussi des augmentations intéressantes. Pour ce qui concerne l'École de Droit, le nombre de diplômés est relativement réduit. Le Master Finance et Stratégie donne toujours de très bons résultats. Il est notable que les premiers diplômés du Master Economics et Public Policy – master de formation par la recherche – se placent dans les premières lignes du tableau en termes de salaire.

Les stages s'avèrent toujours instrumentaux dans l'accès au marché de l'emploi. Hervé CRES remercie à nouveau le service de l'Insertion et de l'Orientation de Sciences Po pour la qualité des services fournis aux étudiants.

b) Questions et observations.

François HEILBRONN se réjouit des évolutions positives révélées par cette enquête en termes d'évolution de salaire et de réduction d'écart de rémunération entre les diplômés des différents masters. Il soulève une information manquante sur les débouchés professionnels sectoriels entre le tableau 10 de la page 7 (27 % sont fonctionnaires ou agents contractuels du service public) et le tableau 4 de la page 10 qui ne fait pas de lien entre ces emplois.

Christian LEQUESNE se réjouit à son tour de ces chiffres. Il émet quelques remarques. Le tableau 9 révèle que 40 % des Français restent en France : l'ouverture du marché du travail reste un point important sur lequel insister pour attirer les étudiants étrangers, mais que l'université ne maîtrise pas. Sur le tableau 2, il apparaît que 20 % des diplômés poursuivent un cursus universitaire : il faudrait définir le pourcentage de ceux qui entreprennent une thèse de doctorat. Le tableau 12 fait état d'une différence de 16 000 € entre les salaires de l'École de Droit entre 2008 et 2009 : Christian LEQUESNE souhaite connaître les raisons de cette différence.

Anousheh KARVAR remercie Hervé CRES pour ces données très intéressantes. Avec un taux d'insertion aussi élevé, il est opportun de se préoccuper du « diplômé sur 10 » qui ne s'est pas inséré. Anousheh KARVAR s'enquiert du profil de ces diplômés sans emploi un an après l'obtention de leur master. D'autre part, elle demande comment est interprété le taux de féminisation élevé des diplômées, des répondants et des insérées.

Laurent GERMAIN se félicite du taux d'insertion professionnelle des diplômés, d'autant que la promotion 2009 est entrée dans un marché du travail encore en difficulté. Il s'enquiert d'une part de l'impact des résultats de cette enquête sur le nombre d'élèves dans chaque master – les résultats de l'enquête étant excellents pour les masters des métiers du secteur privé – et d'autre part d'une éventuelle augmentation des cohortes des masters concernés. Il souhaite connaître l'impact de cette enquête sur la structuration pédagogique des masters présentés dans l'enquête.

Hervé CRES répond à la question de François HEILBRONN. Les 27 % du tableau 10 sont redistribués dans le tableau 7 par fonction, probablement en majorité dans Aménagement et Urbanisme, Santé et Social, Environnement, ressources Humaines et Gestion administrative.

Florence AGÉ précise que Sciences Po Avenir a établi des tableaux par fonction et pas par secteur d'activité parce que la nomenclature était trop fine, de l'ordre de 2 à 3 % par item.

François HEILBRONN souhaiterait connaître les résultats par domaines d'exercice.

Florence AGÉ indique qu'un quart de ces élèves s'orientent vers une thèse, un quart vers d'autres cours et la moitié vers d'autres masters.

Hervé CRES poursuit les réponses aux questions posées.

- ✓ Au sein de l'École de Droit, le nombre de diplômés est relativement réduit, mais des efforts conséquents ont été réalisés récemment pour mettre l'École de Droit – formation récente datant de 2009 – en contact avec les grands cabinets d'avocat. Les salaires qui y sont proposés sont toujours très élevés.
- ✓ Sciences Po a véritablement le souhait de suivre chaque étudiant et notamment ceux qui rencontrent des difficultés d'insertion. Un certain nombre des élèves en Master d'Affaires internationales ne répondent pas aux mails de l'école. Les difficultés d'insertion découlent des caractéristiques du marché professionnel qui intéressent les étudiants (ONG, associations, etc.) et non des caractéristiques des étudiants.
- ✓ Le pourcentage des femmes diplômées est lié au pourcentage d'étudiantes à Sciences Po soit 58 %, ratio qui est aussi celui des candidats. Sciences Po doit veiller à rester attrayant auprès des jeunes hommes.
- ✓ Les résultats de cette enquête ont été communiqués lors du grand forum de l'orientation de Sciences Po, qui s'est tenu la première semaine de février, afin d'indiquer aux étudiants que le choix de leur master est discriminant pour l'obtention de leur premier emploi. Les visiteurs ont été sensibilisés au fait que les marchés professionnels ne sont pas égaux. Aucun master ne présente pour le moment de résultats négatifs qui conduiraient à dissuader l'inscription à celui-ci. La question de l'anticipation de l'insertion professionnelle reste au cœur des préoccupations.

Richard DESCOINGS reprend la question de la féminisation et indique que les jeunes filles obtiennent de meilleurs résultats au baccalauréat que les garçons. Au stade du diplôme, les contingents d'élèves de Sciences Po recrutés par la mention Très bien sont importants et les jeunes filles sont surreprésentées à la mention Très bien.

François HEILBRONN ajoute que 70 % des bacheliers à obtenir la mention Très bien sont des jeunes filles.

Richard DESCOINGS rappelle que, certaines années, jusqu'à 400 élèves ont été recrutés sur la base de leur mention Très bien. De nombreuses études révèlent que les filles réussissent moins bien les épreuves de concours que les garçons. Or, Sciences Po ne privilégie pas cette voie de recrutement. En outre, au lycée, les jeunes filles sont moins orientées vers la filière S que leurs camarades masculins. Elles sont massivement orientées en section L : 80 % des lycéens de la série L sont des filles. Richard DESCOINGS se réjouit de cette grande proportion de femmes au sein de l'école. Si la société veut évoluer vers une plus grande parité au sein des entreprises et des administrations publiques, Sciences Po dispose d'un vivier de talents.

Richard DESCOINGS revient sur les questions de l'emploi.

- ✓ Le problème de l'École de la Communication a été déjà évoqué : faut-il ouvrir toujours davantage cette école selon les demandes des élèves au risque que les diplômés qui en sortent restent au chômage ? Comme pour l'École de Journalisme, c'est aux individus de faire mentir les statistiques et de trouver un emploi dans un secteur présenté comme fermé. D'autre part, certains jeunes diplômés de l'École de Journalisme font le choix de ne pas entrer dans une situation professionnelle salariée et choisissent d'être pigistes pour plusieurs parutions.
- ✓ Pour les affaires Internationales et Européennes, les temps d'insertion sur le marché sont les plus longs. Il serait opportun de déterminer combien de diplômés ne cherchent pas d'emploi.
- ✓ Pour le Management de la Culture et des Médias, le manque d'emploi était évident : le master a été redéployé entre plusieurs filières. Les candidats de ce master pensaient pouvoir accéder à

des postes de conservateurs de musée en passant par Sciences Po, ce qui n'est pas possible. Le nombre d'emplois de la culture dans le privé est peu élevé.

- ✓ Les chiffres représentatifs pour chaque master des diplômés sans emploi restent faibles. Ils peuvent tenir à une envie de ne pas s'insérer professionnellement immédiatement après le diplôme ou à des délais d'entrée sur le marché du travail plus ou moins longs. Entrer à la Banque Mondiale ou au FMI est autrement plus long et complexe qu'entrer dans une banque locale ou une maison d'assurances, d'autant plus que ce sont des secteurs à quotas – disposition peu pratiquée en France – selon le genre et la nationalité.

Michel PEBEREAU souhaite que soit effectuée en 2012, à l'occasion de l'étude sur les jeunes diplômés de la promotion 2010, une étude comparative sur les rémunérations perçues par les étudiants de Sciences Po et ceux des autres grandes écoles et universités.

Richard DESCOINGS indique que les étudiants de Sciences Po les mieux rémunérés le sont au plus haut niveau. Mais un grand nombre des étudiants de l'école sont moins payés que la moyenne des étudiants diplômés de HEC. Entrer dans le journalisme ou la communication après Sciences Po ne permet pas d'espérer des salaires aussi élevés que dans la banque ou l'assurance après HEC. Certains groupes d'école ont des débouchés relativement plus homogènes. Sciences Po a la chance de rassembler une grande diversité de débouchés. La moyenne ne semble donc pas être le meilleur instrument de comparaison. Il serait plus judicieux de comparer par secteur d'activité.

Michel PEBEREAU remercie les services qui ont procédé à l'enquête et à la mise en forme des résultats.

II. PRESENTATION DU MASTER D'EXPERIMENTATION ARTS ET POLITIQUE.

a) Exposé.

Bruno LATOUR reprend les idées de Bernard MANIN dans son livre sur le gouvernement représentatif. Il souligne que la représentation sensible rend les problèmes collectifs sensibles à tous dans le monde de l'esthétique et de l'art. Le lien entre la représentation au sens politique et la représentation au sein artistique n'est pas toujours développé dans les universités. La représentation scientifique est un troisième sens et recouvre la discipline de Bruno LATOUR. Ces trois sens du terme « représentation » appartiennent à trois universités et trois disciplines distinctes. Mais les questions politiques que posent les problèmes d'écologie obligent à lier ces trois sens d'une façon nouvelle : la représentation est-elle satisfaisante au niveau politique ? Les phénomènes et les enjeux des crises écologiques et de la vie commune sont-ils bien représentés au sens scientifique ? L'homme est-il capable de rendre sensibles à lui-même, sous forme artistique, ces problèmes ? La question politique au sens large est donc une question d'art politique.

Un projet pédagogique assume donc la reprise du lien entre les trois sens du mot « représentation », entre enseignement et recherche. Il s'agit de lier de jeunes professionnels qui ont débuté une carrière dans l'art, dans les sciences sociales ou la philosophie dans un même cours. Ils y seront confrontés à des problèmes dont les enjeux, les formes de vie, les interprétations, les passions et l'ensemble des dispositifs qui permettent de les aborder se sont usés parce que les problèmes sont nouveaux.

Ce projet semblait encore isolé ces dernières années jusqu'au développement par Sciences Po au niveau du Bachelor d'ateliers de formation artistique qui offrent à plus de 1 500 étudiants la possibilité de renouer entre la pratique artistique et les sciences sociales enseignées à l'école. Les maîtres choisis pour ces ateliers doivent effectuer des connexions entre leur domaine de pratique et un point relatif à l'une des cinq grandes disciplines de Sciences Po.

Le programme soumis est une version de restauration, de laboratoire et de recherche autour de la grande connexion entre le monde des sciences sociales et de l'art contemporain sous tous ses médiums, connexion dans laquelle Sciences Po s'est récemment engagé. Le programme rendra possible la connexion entre les artistes pratiquant au sein de différents médias (littérature, théâtre, arts plastiques, architecture, etc.) et les chercheurs en sciences sociales.

Le parti pédagogique serait donc de lier, au sein d'une forme intermédiaire entre l'enquête et l'œuvre, pour aborder et renouveler la représentation dans les trois sens qui sont siens. Le projet est expérimental, c'est un laboratoire. La direction de Sciences Po a accepté de mener une année expérimentale afin de tester ce programme avant de le soumettre au Conseil de direction. Le projet a rencontré cinq obstacles qui ont été surmontés :

- ✓ Des élèves correspondent-ils à cette petite niche ? Y a-t-il des personnes en début de carrière, mais avec une expérience professionnelle dans l'art ou la recherche en sciences sociales intéressées par le programme ? Une vingtaine d'étudiants cobayes a accepté de participer à cette expérience, dont 4 étudiants étrangers, certains en double diplôme ou en doctorat, etc.
- ✓ Existence-ils des partenaires susceptibles d'être intéressés dans l'apport d'un soutien à cette expérience ? L'Université d'Harvard et son école d'art et d'architecture s'est passionnée pour le projet. Le doyen de cette université a mis en place un master équivalent et il collabore avec Sciences Po depuis 2009 dans la mise en place de ce projet. Des élèves d'Harvard sont venus sur le campus parisien de Sciences Po.
- ✓ Existence-ils des professeurs pour tenter une telle expérience ? Le catalogue des professeurs est richement fourni.
- ✓ Existe-t-il des personnes disposées à réaliser des commissions pour ce programme ? Il ne s'agit pas d'enseigner les arts politiques, mais de répondre à des commandes de personnes réelles qui souhaitent lever certaines difficultés d'usage des définitions politiques de leur problème en s'adressant à l'époque actuelle. Valérie PIHET, la directrice administrative du projet, a réuni dix groupes de commanditaires qui ont présenté de vrais problèmes de représentation et qui souhaitaient réfléchir avec l'école à ces problèmes. Quatre de ces problèmes ont été retenus. Le premier concerne la politique culturelle de l'agglomération d'Évry. Le second traite des usagers de drogue à Saint-Denis. Le troisième concerne la création de musées en Afrique dans le respect de la nature. Le dernier correspond au sommet de Copenhague sur le climat et sera rejoué pour tenter d'en modifier l'issue.
- ✓ Le dernier obstacle concerne les groupes de travail qui travailleront sur ces problèmes dans un mélange de recherche et d'art. Sciences Po est-elle capable de répondre à ces commissions dans un sens qui satisferont les commissionnaires, en produisant un résultat intellectuellement stimulant et esthétiquement important ? La réponse ne saura connue qu'en juin 2011 quand les étudiants cobayes auront rendu leurs travaux.

Si le projet est accepté, la phase réelle commencerait avec des étudiants à la prochaine rentrée avec un programme de cours plus large que celui assuré au cours de l'année 2009-2010, avec seulement quatre heures de cours le jeudi après-midi. Les témoignages déjà recueillis révèlent un enseignement riche et varié.

Le projet a été expérimenté et les obstacles ont été levés autant que cela était possible. Bruno LATOUR espère qu'un recrutement à l'international sera possible puisque le marché de l'art, des sciences sociales et des sciences est mondial. Les enjeux qu'il s'agit de représenter sont eux-mêmes globaux. Sciences Po ne fait pas preuve d'originalité sur la forme pédagogique qui lie les sciences dites exactes aux sciences dites humaines ou humanités scientifiques : d'autres établissements universitaires ont déjà couplé les deux domaines. D'autre part, toutes les écoles cherchent à développer des liens avec la recherche et certaines se sont montrées intéressées par une collaboration avec Sciences Po. L'ENSATT est disposé à co-choisir un certain nombre d'étudiants, de même que le Zentrum für Kunst de Karlsruhe. Ces étudiants bénéficieraient de cours que leurs écoles ne proposent pas.

Le Centre Pompidou a pré-signé une possibilité de collaboration avec Sciences Po. Il cherche depuis toujours à développer un niveau de recherche. Le Master Arts et Politique serait le programme d'expérimentation, le laboratoire du Centre Pompidou.

Ce projet est modeste par sa taille, mais ambitieux sur le fond. Il s'agit de profiter du renouvellement profond de la recherche à Sciences Po pour pousser les sciences sociales dans l'exploration de nouvelles relations avec la création artistique. Il s'agit également de renouveler une partie du projet

intellectuel qui est le fondement de l'école : l'université devait être ouverte à d'autres formes de pratiques. Le lien entre la pratique artistique, les arts politiques et l'ensemble de la recherche scientifique se présente au meilleur moment du renouvellement de l'appareil intellectuel et affectif qui sera nécessaire pour absorber les questions écologiques. Sciences Po se compare ici à l'école du Bauhaus qui regroupait de la philosophie, du design, de l'art, de l'architecture sous l'égide des meilleurs professeurs de chaque discipline. L'organisation académique permet difficilement de reconstruire ces liens. C'est la raison pour laquelle le projet se propose de les reconstruire à une échelle modeste.

b) Questions et observations.

Manon AUBRY remercie Bruno LATOUR pour cette présentation et se réjouit que les arts soient réintégrés dans les premiers cycles. Elle s'enquiert du coût du programme. Le projet vise des jeunes chercheurs et des jeunes artistes qui ne sont pas nécessairement très fortunés. Des partenariats ayant été effectués dans le cadre du programme, il serait utile de connaître le montant à la charge des étudiants. Manon AUBRY déplore de ne pas avoir été informée de la mise en place de la promotion cobaye dans l'année expérimentale. Elle estime que les représentants étudiants auraient pu s'investir dans l'élaboration du projet. Néanmoins, preuve ayant été faite de la réussite de cette expérience, elle s'enquiert d'une éventuelle diplomation ou reconnaissance attribuée aux élèves cobayes.

Anousheh KARVAR estime ce projet ambitieux et séduisant. Elle s'interroge sur la spécificité de ce programme en comparaison du programme plus banal de Management d'équipement culturel, à savoir si le projet est vraiment concrétisé dans les commandes. Anousheh KARVAR s'interroge sur la proportion artistique qui entrera dans la réalisation des commandes. Des disciplines comme l'architecture ou l'urbanisme sont déjà hybrides au sein des politiques publiques et des pratiques à dimension esthétique. L'intégration d'un musicien ou d'un peintre semble plus complexe dans ce projet, mais apporterait indéniablement des innovations intéressantes. En outre, ce master sera un dispositif de formation continue. Or, ces derniers reposent souvent sur un financement des entreprises où sont employés les salariés. Le public visé par le master ne sera probablement pas salarié. Anousheh KARVAR s'interroge donc sur la viabilité de cette formation pour ces personnes.

Hervé FRADET partage la remarque de Manon AUBRY en indiquant qu'il aurait également apprécié être informé en amont de ce projet, ce qui aurait peut-être permis de l'enraciner davantage dans l'école. La question de l'art n'est pas une nouveauté à Sciences Po. Le petit hall de l'école abrite une représentation d'Hippolyte TAINÉ, frère-fondateur de l'école avec Émile Boutmy. Dégouté par la Révolution et persuadé qu'elle est le résultat du goût démesuré des Français pour le classicisme, il donne un cours aux Beaux-Arts où il explique que c'est l'artiste qui donne une figure sensible à un présent qu'il ne comprend pas. En 1947, Georges Pompidou, jeune maître de conférences à Sciences Po, se passionne pour l'œuvre d'Hippolyte Taine et créera plus tard le centre qui porte son nom. Hervé FRADET soutient donc qu'il faut inscrire les projets dans l'institution et ne pas les mener parce qu'Harvard les mène déjà.

Michel PEBEREAU s'enquiert également de la réalisation de l'équilibre financier de ce projet et des débouchés d'emploi qui permettraient de trouver des étudiants en formation continue. Il trouve le sujet intéressant, mais davantage comme sujet de recherche que comme sujet de master. Le lien avec la vie professionnelle lui paraît encore flou. Mais il insiste sur l'intérêt du sujet, tant sur le plan historique que sur celui des sciences humaines et notamment dans l'exploitation de l'art par les propagandes.

Bruno LATOUR répond à quelques questions et laisse le soin à Hervé CRES de répondre aux autres.

- ✓ La diplomation n'est pas envisagée pour les étudiants cobayes qui savaient, en s'engageant dans l'expérimentation, qu'ils n'en retireraient pas de bénéfices universitaires.
- ✓ Il n'y a aucune filiation entre ce master et celui du Management des équipements culturels. Il ne s'agit pas de faire du management de la culture. Il s'agit de renouveler par une enquête-œuvre des questions de demande d'art. Sur le projet à Évry, il semble que la musique soit la solution. Il ne faut pas instrumentaliser l'art, mais renouveler par une offre sensible des questions qui sont des concepts de recherche.

Hervé CRES prend la suite des questions.

- ✓ Ce programme de formation continue, comme les deux autres de la DES, nécessite un encadrement individuel des étudiants, ce qui se révèle onéreux. Le prix initial par étudiant se situe entre 22 000 et 24 000 €. Sciences Po subventionnera ce programme de recherche qui présente un intérêt pour le Collège universitaire et l'école doctorale. Les étudiants n'auront à payer dans un premier temps que 15 000 €, soit 2/3 du coût total du programme. Sciences Po espère que des partenariats avec des entreprises permettront d'obtenir des bourses. Certains étudiants ont annoncé que leur entreprise est disposée à investir dans ce programme afin d'acquérir un capital humain qui permettra d'accéder à des postes d'état-major.

Michel PEBEREAU estime normal de demander une contribution significative aux entreprises puisqu'il s'agit d'une formation continue. Il ne comprend pas pourquoi Sciences Po s'engage à subventionner le programme.

Bruno LATOUR répond que certains programmes en Suisse rassemblent des étudiants qui s'endettent pour poursuivre une formation continue. La subvention de l'école vise à éviter ces surendettements volontaires.

Richard DESCOINGS souligne que ce programme a été longuement réfléchi et travaillé par Bruno LATOUR et Valérie PIHET. Il a été présenté à Harvard qui l'a trouvé très intéressant. Sciences Po n'a pas cherché à imiter la School of Design d'Harvard, mais a bien créé une nouvelle formation. Il ajoute que des mécènes importants ont investi dans le projet, tel AXA Private Equity. S'agissant des programmes expérimentaux, Sciences Po a l'habitude d'investir, même à fonds perdus, pour lancer les projets. Il est évident qu'il faudra trouver d'autres sources de revenus, en la personne des mécènes, des entreprises, des élèves et des décideurs. Richard DESCOINGS annonce que la commission paritaire a rendu un avis unanime sur le Master d'expérimentation Arts et Politique.

c) Vote.

Michel PEBEREAU soumet au vote la création du Master d'expérimentation Arts et Politique. Ce vote ne concerne pas le coût de la scolarité qui sera fixé par la Direction de Sciences Po.

Le Conseil de direction adopte ce projet de master à l'unanimité des membres présents et représentés.

Michel PEBEREAU souligne qu'il faudra régulièrement faire le point sur son déroulement afin de connaître l'intérêt qu'il suscite dans les entreprises et auprès des mécènes.

Robert SKIPPON propose que les étudiants cobayes reçoivent une sorte de diplôme en remerciement de leur participation et de leur implication dans l'expérimentation.

Michel PEBEREAU répond qu'il s'agit d'une décision académique. Il s'agirait plutôt d'un certificat de présence d'une année.

Richard DESCOINGS indique qu'un tel certificat est de fait délivré dans toutes les formations continues.

Michel PEBEREAU conclut en indiquant qu'une démarche automatique n'implique pas de décision du Conseil de direction.

III. APPROBATION DU NOUVEL EXECUTIVE MASTER « MESGO » (GOUVERNANCE SPORTIVE EUROPEENNE) DE LA FORMATION CONTINUE.

a) Exposé.

Alexia de MONTERNO rappelle que le programme sur les enjeux de la gouvernance sportive européenne a été lancé en septembre 2010. Le sport professionnel, notamment les sports collectifs, sont confrontés à une pression croissante due à des enjeux financiers, des enjeux commerciaux et à des phénomènes de société qui compliquent sa régulation (dopage, corruption, hooliganisme, pari en ligne, etc.) Les dirigeants de ligues, de clubs ou de fédérations font face à de nombreux enjeux.

Avec l'appui de l'UEFA et d'autres fédérations sportives (handball, basketball, volleyball et rugby) et à l'initiative du Centre du Droit du Sport, Sciences Po a créé un cursus de formation spécifiquement à destination des dirigeants de ligues ou clubs sportifs, mais aussi d'entreprises sponsors du sport ou du journalisme sportif. Ce cursus est piloté par cinq universités : le Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges, Birbeck Sports Business Centre qui dépend de l'université de Londres, l'INEFC de l'Université de Lleida à Barcelone, l'Université Johannes Gutenberg de Mayence et Sciences Po.

Il s'agit d'un programme de 45 jours exclusivement dispensé en anglais et réalisé en 9 sessions qui traitent du contexte du sport international européen, des organisations sportives, des problématiques des gouvernements, du cadre juridique d'organisation du sport européen, des défis commerciaux du sport, des enjeux des événements sportifs, des problématiques éthiques et du modèle sportif nord-américain (en collaboration avec Columbia).

La codirection scientifique est assurée par Jean-Pierre KARAQUILLO, directeur du Centre de Droit et d'Économie du Sport et professeur de droit, et par Hervé CRES pour le compte de Sciences Po.

Le modèle économique repose sur une subvention de l'UEFA de 220 000 € pour chaque promotion. Les frais d'inscription ont été fixés à 16 000 €. A priori, une promotion devrait se succéder tous les deux ans : il s'agit d'un marché existant, mais étroit. La première promotion est multiculturelle devrait achever son cursus en septembre 2011.

b) Questions et observations.

Michel PEBEREAU souligne que c'est le rôle de la formation continue que de répondre à des besoins qui apparaissent dans des entreprises. En matière de formation continue, Sciences Po dispose d'un atout de taille avec son corps professoral. L'école a souvent les capacités de répondre aux besoins qui émergent. Michel PEBEREAU estime que les dépenses françaises en matière de formation continue ne pourront qu'aller croissant.

c) Vote.

Le Conseil de direction adopte ce projet de master à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. ADOPTION DU PROCES-VERBAL PROVISoire DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2010.

a) Exposé.

Anousheh KARVAR indique qu'elle n'a pas donné de procuration à M. Emmanuel GOLDSTEIN.

Michel PEBEREAU indique que cela sera corrigé. Il a lui-même une phrase à corriger dans son propre texte qu'il fera parvenir rapidement. Cette modification ne change pas le sens du texte.

b) Vote.

Sous réserve des deux modifications à apporter, le Conseil de direction adopte le procès-verbal à l'unanimité des membres présents et représentés.

V. ECHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Richard DESCOINGS donne quelques informations qui n'appellent pas de débats.

- ✓ Le Conseil européen de la Recherche distribue aux meilleurs projets de recherche présentés par les meilleures équipes de recherche des pays de l'Union européenne des bourses de financement d'un montant très élevé. Bruno LATOUR a reçu une bourse d'un montant de 1 200 000 € Jean-Marc Robin, un autre professeur de l'école, a reçu une bourse de 1 800 000 € L'honneur qui leur est fait rejaillit sur l'établissement.
- ✓ Bruno LATOUR a été désigné pour donner les prochaines Gifford Lectures à Édimbourg qui porteront sur la philosophie, sous le contrôle de Jean-Claude CASANOVA. Richard DESCOINGS se réjouit que le directeur scientifique de Sciences Po ait été ainsi honoré.
- ✓ Un jeune chercheur en sociologie de Sciences Po va être honoré d'une médaille de bronze du CNRS.
- ✓ Le gouvernement a lancé une série d'appels à projets pour financer les meilleurs projets scientifiques des universités ou des groupements d'universités. Ces investissements d'avenir sont choisis par un jury international. L'ensemble est géré par l'Agence nationale de la Recherche et le Commissariat général pour les Investissements d'avenir. Une première série de réponses concernant les équipements technologiques. Cinq cents projets environ avaient déposé une candidature, 52 ont été retenus, 5 en sciences humaines et sociales dont celui de Sciences Po pour un projet de 10,5 M€ dans le domaine de la collecte, du traitement et de l'analyse des données en sciences sociales. Les 52 projets ont été groupés par famille de succès. Le projet de Sciences Po est premier *ex aequo* avec des projets en sciences expérimentales et en sciences du vivant. C'est à la fois un investissement considérable et une reconnaissance scientifique prestigieuse.
- ✓ Lors de la création de l'École de Droit, les conseils de la Fondation de l'IEP étaient favorables. Mais quelques commentateurs malicieux laissaient entendre que Sciences Po ne saurait pas asseoir la réputation de cette école. Or, l'École de Droit est désormais référencée sur le site Internet d'Harvard comme une école de droit dans lesquelles il est conseillé aux élèves de la Law School d'Harvard de passer un semestre ou une année. Richard DESCOINGS annonce en outre avoir signé, le 7 février 2011, un accord d'échange d'étudiants avec la Law School de Northwestern. Avoir la reconnaissance de ces facultés étrangères vaut la reconnaissance des facultés de province françaises.

Michel PEBEREAU se réjouit de constater que Sciences Po sait comment garder une place d'importance au sein de la compétition internationale.

Richard DESCOINGS ajoute que Sciences Po a deux autres projets de laboratoire d'excellence : l'un est porté par Christian LEQUESNE et associe plusieurs établissements membres du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, l'autre est porté par Sciences Po et concerne l'évaluation des politiques publiques.

Michel PEBEREAU rappelle que la prochaine séance est fixée au lundi 14 mars 2011 à 8h30, en Salle François Goguel.

La séance est levée à 9 heures 58.